

MERCIALYS

16-18, rue du Quatre Septembre 75002 Paris
CS 36812 - 75082 Paris Cedex 02

Conventions réglementées

(Publication effectuée conformément aux articles L. 22-10-13 et R. 22-10-17 du Code de commerce)

Actes d'échange de biens immobiliers

Le Conseil d'administration, en date du 6 décembre 2023, a autorisé la signature d'actes d'échange de biens immobiliers entre les sociétés Hyperthetis Participations et Mercialys. Ces actes ont été conclus le 26 juin 2024, avec effet le même jour.

Dans le cadre de la cession des hypermarchés d'Aix-en-Provence et de Nîmes, les relevés géomètre ayant relevé des empiètements mutuels entre les propriétés d'Hyperthetis Participations et de Mercialys, il a été procédé à la régularisation de ces débords en vue de céder la totalité des emprises exploitées par le locataire des hypermarchés.

Le prix de ces échanges de surfaces avec soulte entre les deux sociétés est fixé sur la base des valeurs d'expertises réalisées au 2^e trimestre 2023.

Dans un ensemble immobilier situé à Aix-en-Provence (13090), lieudit Champsaur, 210 avenue de Bredasque, Hyperthetis Participations a échangé les lots et volumes suivants :

- Lot n° 276 d'une surface de 51 m² pour un prix hors droits de 108 885 euros
- Volume n° 18 d'une surface de 199 m² pour un prix hors droits de 424 865 euros

Contre les lots et volumes suivants appartenant à Mercialys :

- Lot n° 277 d'une surface de 33 m² pour un prix hors droits de 70 455 euros
- Volume n° 20 d'une surface de 8 m² pour un prix hors droits de 17 080 euros

Cet échange a été réalisé moyennant une soulte de 446 215 euros à la charge de Mercialys.

Au sein d'un ensemble immobilier situé à Nîmes (30000), 400 avenue Claude Baillet, lieuxdits chemins de Coudou, Mas de Vignole Nord, le Viol du Plan et Chemin de la Fabrique de Gaza, Hyperthetis Participations a échangé le volume n° 36 d'une surface de 48 m² pour un prix hors droits de 89 629 euros contre le volume Mercialys n° 37 d'une surface de 578 m² pour un prix hors droits de 1 078 355 euros.

Cet échange a été réalisé moyennant une soulte de 988 726 euros à la charge d'Hyperthetis Participations.

Mercialys détient 51 % du capital d'Hyperthetis Participations, SPF2 Hyperthe détenant le solde. Hyperthetis Participations a pour Présidente Mercialys, elle-même représentée par ses représentants légaux, Monsieur Vincent Ravat, Directeur général, et Madame Elizabeth Blaise, Directrice générale déléguée.



www.mercialys.com

MERCIALYS

16-18, rue du Quatre Septembre 75002 Paris
CS 36812 - 75082 Paris Cedex 02

Mandataires concernés :

- Monsieur Vincent Ravat :
 - . Directeur général et administrateur de Mercialys,
 - . représentant de Mercialys dans le cadre de ses fonctions de Présidente d'Hyperthetis Participations ;
- Madame Elizabeth Blaise :
 - . Directrice générale déléguée de Mercialys,
 - . représentante de Mercialys dans le cadre de ses fonctions de Présidente d'Hyperthetis Participations.



www.mercialys.com